



LIGUE PROVENCE-ALPES CÔTE D'AZUR DE BADMINTON

PROJET TERRITORIAL AMBITION 2025

1^{ère} partie
2017-2020



Axe 1 : ATTEINDRE L'EXCELLENCE SPORTIVE

en s'inscrivant dans le déploiement des directives techniques nationales et du projet de performance fédéral et en s'appuyant sur une équipe technique régionale (ETR) performante.

OS1.1 : Obtenir des médailles sur les événements majeurs nationaux et internationaux

- OP1.1.1: Ouvrir au cours de l'olympiade un pôle espoir dans la région;
- OP1.1.2: Entraîner l'élite régionale (Joueurs et Officiels Techniques – Arbitres/Juges-arbitres) et l'accompagner sur les compétitions de référence nationales et internationales
- OP1.1.3: Prendre en compte les liens existant entre l'éducation et le sport, notamment les doubles carrières des athlètes de haut-niveau;
- OP1.1.4: S'assurer de la bonne mise en place du Suivi Médical Réglementaire (SMR);
- OP1.1.5 : Soutenir les clubs formateurs et ceux de l'élite régionale dans leurs projets de performance.

OS1.2 : Détecter les potentiels

- OP1.2.1: Mettre en place le Dispositif Avenir fédéral sur tout le territoire;
- OP1.2.2 : Accentuer l'effort sur la détection et l'entraînement des jeunes filles ;
- OP1.2.3: Renforcer la coopération entre les différents acteurs de la détection;
- OP 1.2.4 : Favoriser l'émergence de nouveaux officiels techniques

OS1.3 : Accompagner la structuration de l'accès à la performance

- OP1.3.1: Développer le nombre et la qualité des clubs proposant une École Française de Badminton ;
- OP1.3.2: Impulser l'émergence des Clubs Avenir;
- OP1.3.3: Favoriser et contribuer à la mise en place de Schémas d'Entraînement territoriaux;
- OP1.3.4: Coordonner la formation continue des intervenants sportifs aux Orientations Techniques de Haut-Niveau

OS1.4 : Baliser un parcours compétitif et attractif

- OP1.4.1: Attirer les plus jeunes sur des manifestations ludique et conviviales;
- OP1.4.2: Adapter l'offre sportive à tous les types de compétiteurs
- OP1.4.3: Accompagner le parcours des officiels techniques et des conseillers sportifs;

OS1.5 : Alimenter les Pôles France

- OP1.5.1: Appuyer la sélection des meilleurs éléments sur les stages nationaux;
- OP1.5.2: Assurer le suivi des athlètes de haut-niveau;
- OP1.5.3: Soutenir les familles de poliste sur les aspects sportifs, socio-éducatifs et financiers;
- OP1.5.4: Conserver les liens privilégiés qui unissent les athlètes de haut-niveau avec les clubs formateurs.

OS1.6 : Développer une culture de l'excellence auprès de tous les licenciés

- OP1.6.1: Partager la compréhension du Haut-Niveau et de ses enjeux fondamentaux;
- OP1.6.2: Proposer un modèle de financement partagé entre les différents acteurs pour l'accès au haut-niveau;
- OP1.6.3: Sensibiliser tous les acteurs à l'émergence de la génération 2024;
- OP1.6.4: Positionner l'excellence sportive dans une démarche d'héritage.

Axe 2: RENFORCER L'ACCÈS AUX ÉQUIPEMENTS

et rassembler les forces vives au sein d'un équipement phare, pour le travail quotidien, la formation, mais aussi l'entraînement comme les compétitions d'envergure : la maison du badminton.

OS2.1: Réaliser le projet d'une structure dédiée pour le badminton en PACA

- OP2.1.1: Prospecter l'obtention d'un terrain en bail emphytéotique dans le périmètre de la métropole Aix-Marseille-Provence
- OP2.1.2: Réaliser une étude de marché concernant le retour sur investissement d'un équipement dédié, dans la perspective d'être une base d'entraînement internationale lors des JO 2024;
- OP2.1.3: Faire réaliser l'étude et la construction de l'équipement;
- OP2.1.4: Assurer la maîtrise d'ouvrage de la construction;
- OP2.1.5: Prévoir l'organisation administrative en vue de la gestion au quotidien de l'équipement.

OS2.2: Contribuer à l'aménagement du territoire

- OP2.2.1: Acquérir et mutualiser des équipements sportifs collectifs (Tapis et matériels dédiés à l'organisation de manifestations);
- OP2.2.2: Réaliser le recensement des équipements sportifs;
- OP2.2.3: Travailler avec les gestionnaires d'équipements à la mise à niveau des salles selon le référentiel fédéral.
- OP2.2.4 : Formaliser le schéma régional des équipements;
- OP2.2.5: Devenir force de proposition concernant l'implantation et l'aménagement de nouveaux espaces de pratique.

OS2.3: Favoriser l'utilisation rationnelle des équipements en vue d'une pratique optimisée et sécurisée

- OP2.3.1: Prévenir les risques d'accidents liés aux équipements non-conformes;
- OP2.3.2: Soutenir la mise en sécurité selon les règles techniques du badminton;
- OP2.3.3: Obtenir de nouveaux créneaux de pratique en incitant au partage avec d'autres activités sportives (Tennis de table, Escalade...);
- OP2.3.4: Ouvrir les portes des équipements sous-utilisés, notamment les gymnases des lycées.

OS2.4: Devenir un acteur majeur du sport sur le territoire.

- OP2.4.1: Mettre en valeur les actions et les réussites des structures déconcentrées, et affirmer des valeurs portées par le badminton pour augmenter sa visibilité et sa crédibilité.
- OP2.4.3: Affirmer la présence du badminton dans les gymnases, dans la vie institutionnelle et au sein du mouvement sportif;
- OP2.4.2: Accroître les relations avec les partenaires et les gestionnaires d'équipements;
- OP2.4.4: Garantir que les acteurs institutionnels sont sensibilisés à la contribution que le badminton peut apporter pour relever les défis stratégiques auxquels ils sont confrontés;
- OP2.4.5: Jouer un rôle positif dans la réalisation des grandes priorités territoriales et transnationales.



Axe 3: PROMOUVOIR UN BADMINTON POUR TOUS SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

La mixité et l'accessibilité constituent deux atouts majeurs qui caractérisent le badminton sur le territoire.

OS3.1: Conquérir de nouveaux publics et de nouveaux territoires

- OP3.1.1 : Créer de nouveaux clubs,
- OP3.1.2 : Inciter les pratiquants libres à rejoindre notre famille fédérale;
- OP3.1.3 : Étendre l'offre en faveur des publics éloignés de la pratique et des territoires carencés (QPV/ZRR);
- OP3.1.4 : S'affranchir des barrières de l'âge, du sexe, du handicap ou de l'origine sociale ;
- OP3.1.5 : Développer des animations promotionnelles pour jouer au badminton partout;
- OP3.1.6 : Renforcer les passerelles entre le sport scolaire et le sport fédéral;
- OP3.1.7 : Créer des animations et des challenges corporatifs pour le sport en entreprise.

OS3.2: Déployer un badminton vecteur de santé et de bien-être

- OP3.2.1 : Proposer des dispositifs incitatifs contenant des outils pédagogiques pour l'accueil de public atteint de maladies chroniques;
- OP3.2.2 : Appuyer et inciter la pratique du badminton en coordination avec le réseau scolaire;
- OP3.2.3 : Développer le badminton au sein des entreprises vecteur de cohésion et de bien-être au travail;
- OP3.2.4 : Encourager la prescription de la pratique du badminton pour lutter contre les habitudes sédentaires, notamment auprès des séniors.
- OP3.2.5 : Déployer les pratiques innovantes de santé et bien-être (ex: Fitminton©) auprès de tous les publics;
- OP3.2.6 : Encourager les initiatives destinées à féminiser la pratique;

OS3.3: Eduquer aux valeurs civiques, citoyennes et au développement durable

- OP3.3.1 : Consolider les initiatives sportives à forte dimension éducative et citoyenne;
- OP3.3.2 : Promouvoir la bonne gouvernance, notamment sur les aspects touchant à l'intégrité du sport, y compris la protection des mineurs, la lutte contre la corruption, la violence et le dopage;
- OP3.3.3 : Participer aux enjeux sociétaux, notamment l'inclusion sociale, le rôle prépondérant des éducateurs, le sport et l'environnement, l'éducation dans et par le sport, et le sport et les médias;
- OP3.3.4 : Tirer parti des appels à projet, des programmes et des financements pertinents pour promouvoir les thèmes prioritaires et les sujets clés et encourager l'ensemble des structures à innover dans la dimension économique du sport;
- OP3.3.5 : Communiquer, éduquer et accompagner les acteurs dans les démarches éco-responsables;
- OP3.3.6 : Assurer le suivi et la mise en œuvre du plan fédéral "citoyens du sport".

OS3.4: Participer au rayonnement de la région,

- OP3.4.1: Porter avec exemplarité les symboles de la région Provence-Alpes Côte d'Azur lors des évènements nationaux et internationaux;
- OP3.4.2 : Conserver le leadership Français et relever les enjeux européens ;
- OP3.4.3: Maintenir et valoriser le rang des meilleurs clubs, athlètes et officiels techniques régionaux dans l'élite nationale et européenne;
- OP3.4.4 : Promouvoir les territoires et les sites de la région lors des échanges de joueurs et d'expertises dans le cadre des accords bilatéraux avec les territoires voisins et à l'international;
- OP3.4.5: Attirer le public et les sportifs sur les manifestations, stages et grands évènements organisés en PACA.
- OP3.4.6 : Positionner les équipements du territoire régional comme base avancée de la préparation des badistes olympiques pour 2024.

Axe 4: STRUCTURER L'OFFRE DE PRATIQUE

Et assister les acteurs de terrain par une action de proximité appuyée par des outils, méthodes et argumentaires appropriés et partagés dans tous les domaines de la vie du club

OS4.1 : Fidéliser les pratiquants par une offre de service novatrice et de qualité

- OP4.1.1 : Renforcer les données disponibles sur l'état du badminton en PACA pour assurer un travail de statistique nécessaire aux études prospectives;
- OP4.1.2 : Promouvoir de nouveaux modèles de clubs affiliés;
- OP4.1.3 : Garantir une appropriation plus large des informations par une approche professionnelle et objective de la communication;
- OP4.1.4 : Lancer et diriger des opérations d'apprentissage collégial avec des clubs pilotes, en coopération avec la fédération sur des plans pluriannuels;
- OP4.1.5 : Rechercher un équilibre entre les compétitions traditionnelles et des animations amicales et de proximité;
- OP4.1.6 : Moderniser la transmission de l'information en assurant une présence sur les réseaux sociaux et grâce aux techniques de marketing multicanal;

OS4.2 : Favoriser la professionnalisation

- OP4.2.1 : Proposer une offre complète de formation d'encadrants sportifs bénévoles et professionnels et d'officiels techniques.
- OP4.2.2 : Former les dirigeants dans la fonction d'employeur et les assister dans les démarches;
- OP4.2.2 : Soutenir la création d'emplois dans les différentes structures;
- OP4.2.3 : Permettre aux dirigeants bénévoles d'accentuer et de mieux exprimer leurs aptitudes en mutualisant la diffusion des connaissances;
- OP4.2.4 : Promouvoir le développement des compétences des ressources humaines et la reconnaissance de leurs qualifications;

OS4.3: Promouvoir le sens associatif vecteur d'engagement

- OP4.3.1 : Construire des outils pour assister et accompagner au quotidien les structures et les dirigeants;
- OP4.3.2 : Structurer les clubs autour d'un projet associatif pluriannuel formalisé;
- OP4.3.3 : Valoriser l'engagement des bénévoles et la richesse des actions locales menées;
- OP4.3.4 : Promouvoir la mutualisation des outils et du matériel, les échanges de bonnes pratiques et l'apprentissage collégial;
- OP4.3.5 : Agir en tête de réseau pour soutenir les comités, les clubs et les athlètes dans le cadre de leurs actions sur des sujets identifiés;
- OP4.3.6 : Favoriser les initiatives durables comme la formation des jeunes officiels, graine des dirigeants de demain;
- OP4.3.7 : Anticiper les évolutions des modes de consommation du sport ainsi que des modèles économiques associés;
- OP4.3.8 : Obtenir un meilleur équilibre et une efficacité renforcée en garantissant un partage des actions entre les différents acteurs du territoire et favoriser les décroisements ;

OS4.4: Mobiliser autour des manifestations et événements de notre sport

- OP4.4.1 : Renforcer l'accessibilité et l'attractivité de nos compétitions et championnats inscrits au calendrier fédéral
- OP4.4.2 : Organiser des grands événements d'envergure nationale ou internationale sur le territoire;
- OP4.4.3 : Proposer des manifestations innovantes et conviviales y compris en réinvestissant le milieu extérieur;
- OP4.4.4 : Prendre en compte les enjeux du développement durable dans les organisations et les valoriser par une démarche de labellisation des événements;
- OP4.4.5 : Prendre part au plan d'animation territorial autour des grands événements comme les internationaux de France de badminton et les Jeux Olympiques de 2024;
- OP4.4.6 : Garantir un héritage structurant des manifestations pour le territoire.